

Madame, Monsieur,

Voici comme vous l'avez demandé une **documentation sur nos cures thermales**, ainsi qu'un **dossier de réservation**.

Pour réserver votre cure thermale il faut :

- **effectuer une demande de prise en charge** de cure thermale, préalablement remplie par votre médecin traitant, auprès de votre caisse d'assurance maladie (compter un délai d'1 mois minimum pour l'obtenir). Dès réception de cette dernière, vous devez vérifier le nom du bénéficiaire, la station thermale, l'orientation thérapeutique, l'année de validité (la prise en charge est valable jusqu'au 31 décembre. Cependant **si elle est délivrée en octobre ou novembre, elle ne sera valable que jusqu'au 31 mars de l'année suivante**) En cas d'erreur vous devez contacter votre caisse d'assurance maladie. **Vous pouvez adresser votre demande de prise en charge dès le mois de décembre 2024 à votre caisse d'assurance maladie (cette dernière sera valable toute l'année civile 2025).**

IMPORTANT : Toute personne n'ayant pas sa prise en charge le 1^{er} jour de cure sera dans **l'obligation de s'acquitter de la totalité des frais** puis de se faire rembourser par sa caisse d'assurance maladie et sa mutuelle (même si la prise en charge est reçue par l'assuré pendant la cure).

- **réserver, parallèlement et sans attendre votre place en nous adressant** le dossier ci-joint dûment complété, ainsi **qu'un chèque d'arrhes de 75 €** libellé à l'ordre des Thermes de Salins les Bains. **(Si vous êtes bénéficiaire de la C2S, ces arrhes ne sont pas exigées)**. Les 75 € seront déduits de la partie mutuelle et du complément tarifaire (118.03 € en 2024) qu'il vous restera à régler en fin de cure. (Aucune réservation par téléphone ne sera prise en compte)

Nous pouvons vous accueillir, dans la limite de nos disponibilités, pour **une cure de 3 semaines consécutives chaque lundi entre le 17 février et 17 novembre 2025**. Les cures se dérouleront le matin du lundi au samedi (compter en moyenne 2 heures) avec des arrivées en cure entre **6h30 et 10h maximum**.

• Les personnes commençant leur cure à 6h30, bénéficieront de la gratuité de l'accès 3 semaines à la piscine (forfait de 85.00 €)

Dès réception de votre dossier, nous vous adressons une confirmation de votre inscription (si la date ne convient pas nous vous appellerons rapidement).

Nous restons à votre disposition pour parfaire vos conditions d'accueil et de séjour.

Infos cures : 03 84 73 30 43 ou cures@thermes-salins.com

Au plaisir de vous accueillir dans notre établissement prochainement, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

2025

L'Equipe de ThermaSalina

2025

**DEMANDE DE RESERVATION
THERMES DE SALINS-LES BAINS**

Début de cure tous les lundis du **17/02/2025 au 17/11/2025**

RAPPEL : Pour que votre réservation soit validée, merci de nous renvoyer cette fiche dûment complétée par courrier postal, ainsi que le versement des arrhes de 75€. Ce montant sera déduit de la somme que vous aurez à régler en fin de cure

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE : Prénom :

Date de naissance : □□ / □□ / □□□□ Profession :

Adresse :

Code Postal : □□□□□ VILLE :

Téléphone Portable : Téléphone Fixe :

Mail : @

Coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème aux Thermes :

N° de Sécurité Sociale (obligatoire) : □ □□ □□ □□ □□□ □□□ □□

Bénéficiez-vous d'une prise en charge : Oui Non

Bénéficiez-vous de la C2S : Oui Merci de fournir une copie de votre attestation à cette demande

Nom et adresse de votre Caisse d'Assurance Maladie :

Nom et adresse de votre médecin prescripteur :

Nombre de cures effectuées à Salins-les-Bains :

Nom de votre médecin thermal à Salins (cf. liste sur fiche infos pratiques) :

Si médecin des Thermes, merci de cocher la case, nous vous contacterons pour le RDV :

Lieu de résidence pendant la cure :

Vous effectuerez une cure en : RHUMATOLOGIE

Date de début de cure souhaitée : Date de fin de cure :

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE ACCES A L'ESPACE RELAXATION

Tarifs Préférentiels Curiste 2025

2025

| | |
|--|---------|
| Entrée journalière | 10.00 € |
| Forfait semaine | 31.00 € |
| Forfait 3 semaines | 85.00 € |
| Entrée unitaire accompagnant (matin) (adulte ou enfant de plus de 12 ans) | 12.00 € |

« L'espace relaxation, son caldarium, son sauna et son grand hammam vous offre détente et bien-être. Vous bénéficiez d'un accès aux séances de gymnastique aquatique - 2 séances de 20 minutes dans la matinée »

Horaires :

Du lundi au samedi de 7h45 à 11h15 (vous pourrez en bénéficier avant, entre et après vos soins selon votre heure d'arrivée en cure et jusqu'au 6 Décembre 2025. Vous pouvez également en profiter en dehors de votre cure dès que vous serez inscrit

MEDECINS DES THERMES (pour tout curiste qui rencontre un problème de rendez-vous)

| | | |
|----------|-----------------|--------------------------------------|
| Dr NEHME | RDV aux Thermes | NOUS VOUS CONTACTERONS POUR LA PRISE |
| Dr AWAD | RDV aux Thermes | DE RENDEZ-VOUS |

MEDECINS GENERALISTES DE LA STATION (uniquement pour leurs curistes habituels)

| | | | |
|----------------------|-------------------|-------------------------|----------------|
| Dr PRETOT Christophe | Médecine générale | 1 rue des Bains | 03.84.37.99.17 |
| Dr ROUSSEL Maud | Médecine générale | 73 rue de la République | 03.84.73.28.23 |
| Dr DEVRED Thierry | Médecine générale | 13 rue d'Orgemont | 03.84.37.95.10 |

MEDECINS GENERALISTES DE LA STATION (uniquement pour leur patientèle privée)

| | | | |
|---------------------|-------------------|-------------------------|----------------|
| Dr CONSCIENCE Betty | Médecine générale | 73 rue de la République | 03.84.73 28 23 |
| Dr POLLET Damien | Médecine générale | 8 rue de la République | 03.84.73 03.50 |

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

- En cas d'annulation, merci de nous prévenir le plus tôt possible ainsi que votre médecin de cure. Les arrhes versées sont remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical et d'un RIB.
- **Le règlement de votre cure s'effectue à l'accueil le dernier jeudi de votre cure avant 10 heures.** Depuis 2014, dans le cadre des modalités de facturation des cures thermales, un complément tarifaire (remboursé ou non par votre mutuelle) reste à la charge du curiste (118.03 € en 2024)
- **Accessoires pour la cure :**
 - Port du bonnet de bain obligatoire
 - Port de claquettes propres obligatoire
 - Maillot de bain propre
 - Caleçon de bain autorisé *mais* short interdit ainsi que burkini
 - Un peignoir et une serviette sont fournis quotidiennement *mais* nous conseillons d'apporter une serviette supplémentaire
 - Paire de lunettes de bain recommandée, *l'eau salée pouvant être irritante.*
 - Un gel douche
 - Un petit sac pouvant rentrer dans les casiers.
 - **Pensez également à utiliser le gobelet fourni pour la fontaine à eau ou à apporter une bouteille d'eau afin de vous désaltérer (plus de gobelets à disposition)**
- Renseignements cures : 03 84 73 30 43 ou cures@thermes-salins.com
- **Vacances scolaires zone A :**
 - Du 22/02 au 09/03/2025
 - Du 19/04 au 04/05/2025
 - Du 05/07 au 01/09/2025
 - Du 18/10 au 02/11/2025